

MAIRIE  
32, rue Principale

Téléphone : 03 89 26 90 68  
Télécopie : 03 89 26 98 90  
Mél. : mairie.soppe-le-bas@tv-com.net

**HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
Lundi : de 17 h à 19 h  
Mercredi : de 8 h 30 à 11 h 30  
Vendredi : de 10 h à 12 h

**Permanence du maire et des adjoints**  
Sur rendez-vous

DÉPÔT LÉGAL : 19 MARS 2015  
Directeur de publication : Richard MAZAJCZYK

IMPRIMÉ PAR DOLLER GRAPHIQUES  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

EN MARS

- Les 28 et 29 : Représentations théâtrales, au foyer rural de Soppe-le-Haut

EN AVRIL

- Le 2 : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- Le 11 : Inauguration du terrain multisports
- Le 19 : Le P'tit marché du Soultzbach et Marché aux puces spécial enfants, à Soppe-le-Haut



EN MAI

- Le 17 : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut
- Le 30 : Journée citoyenne/« plantations de printemps »

EN JUIN

- Le 7 : Fête du jeu
- Le 18 : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- Le 21 : Le P'tit marché du Soultzbach, à Soppe-le-Haut

**Les sorties running du Soultzbach en fête auront lieu le mercredi à 18 h 30 à partir du passage à l'heure d'été et le samedi à 9 h 30. Rendez-vous devant l'école primaire de Soppe-le-Bas. Renseignements sur la page Facebook [www.facebook.com/soultzbachenfete](http://www.facebook.com/soultzbachenfete)**

Commerce

**AC Auto Contrôle: le contrôle technique à Soppe-le-Bas**

Prendre rendez-vous dans un centre spécialisé parfois loin de chez soi, se rendre sur place à l'heure dite, refaire des kilomètres en cas de contre-visite... Une galère, le contrôle technique ? Plus depuis le 21 août 2012, date de l'ouverture d'AC Auto Contrôle à Soppe-le-Bas ! Anthony JOURNAUD et Christophe CUENIN se font un plaisir de vous accueillir au 7, rue de Lasbordes, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h. N'hésitez pas à les appeler au 03 89 39 26 53 ou à leur envoyer un courriel à l'adresse [ac.autocontrole@orange.fr](mailto:ac.autocontrole@orange.fr). Le petit

plus : le tarif réduit de 58 euros réservé aux habitants de Soppe-le-Bas et de Soppe-le-Haut (sauf véhicules à 4 roues motrices). Et la contre-visite ne coûte que 5 euros (tarif unique) pour les voitures passées chez AC Auto Contrôle. Plus d'informations sur [www.ac-autocontrole.com](http://www.ac-autocontrole.com).

**Dépôt de pain : l'innovation au service des habitants**

Vous appréciez les baguettes de la boulangerie BURGER, mais vos activités ne vous permettent pas de vous rendre au dépôt de pain pendant les heures d'ouverture ? Qu'à cela ne tienne ! Stéphanie et Frédéric BURGER ont imaginé une solution pour que vous puissiez vous aussi acheter vos baguettes

et croissants frais à Soppe-le-Bas : ils ont décidé de faire l'acquisition d'un distributeur de pain, qui devrait être mis en place vers la fin du mois de mars. Vous y trouverez, sous sachet individuel, des baguettes et croissants que Peggy GOUTTE y aura placés pour ceux qui ne peuvent pas chercher leur pain pendant les heures d'ouverture, qui sont les suivantes : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6 h à 12 h, samedi de 6 h 30 à 12 h et dimanche de 7 h à 12 h. Vous retrouverez ainsi la qualité du pain BURGER - certes, sans le sourire de Peggy !

Contact : Boulangerie BURGER, 03 67 11 48 73, [boulangerie.burger@free.fr](mailto:boulangerie.burger@free.fr)

Horaires d'ouverture de la mairie

Les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie au public sont les suivants :  
• lundi de 17 h à 19 h ;  
• mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 ;  
• vendredi de 10 h à 12 h.

État civil

**Naissances**

- Jade Anna, le 24 janvier, fille de Yoann CHIMENTI et de Kim Soing LAO



- Yanis, le 5 mars, fils de Farid ABIDI et de Patricia BURGET

**Mariages**

- Kenan ÖZTEPE et Gamze GULLERYUZ, le 16 janvier



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

Dans ce numéro :

Terrain multisports Solidarité	2
Un autre regard sur la forêt	3
Conseil de fabrique	5
Sapeurs-pompiers	6
Associations	7
Calendrier des manifestations	10
État civil	10

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du Flash 313 vous souhaite d'ores et déjà de très joyeuses fêtes de Pâques.



Une énigme

Je vous présente d'abord les personnages.

1.- Adolphe Louis SCHNEDECKER, 41 ans, avocat, né à Héricourt, fils de Louis SCHNEDECKER, négociant, et d'Adèle Louise GIRARDOT, domiciliée à Paris ;

2.- Élise Alexandrine TSEBRIKOFF, 43 ans, sans profession, née à Paris, fille d'Alexandre TSEBRIKOFF, officier de l'armée russe, décédé, et de Gabrielle Marguerite BOULAND, domiciliée à Paris ;

3.- René CASSIN, officier de la légion d'honneur, professeur de droit à la faculté de Paris, délégué de la France à la Société des Nations (SDN), domiciliée à Paris ;

4.- Roger SCHWAB, docteur en médecine, Croix de guerre, domicilié à Mulhouse ;

5.- Léon ERHARD, maire de Soppe-le-Bas.

L'événement se déroule le 29 juin 1929, à 7 h 30 du matin, à la mairie de Soppe-le-Bas : les deux premiers se marient, en présence des deux suivants, témoins, et du dernier, qui officie.

Questions : pourquoi ces gens-là sont-ils venus se marier à Soppe, alors qu'ils sont domiciliés à Paris ? Pourquoi pas à Héricourt, dont est originaire le marié ? Pourquoi à 7 h 30 du matin, alors que les mariages à l'époque se faisaient généralement en fin de journée ?

Indices (qui ont quelque chose à voir, ou pas) :

• Jean Léon Émile Louis ERHARD est né à Paris en 1879. Ses parents et grands-parents sont des Soppois de vieille souche. Il s'est marié à Soppe-le-Bas en 1905 avec Catherine WADEL. Il était maire de 1919 à 1935. Il était menuisier. En 1872, ses parents ont refusé de de-

venir allemands, et se sont d'abord installés à Angeot (90).

• René CASSIN est né à Bayonne en 1887. Sa mère, Gabrielle DREYFUS, est d'origine alsacienne. Grièvement blessé en 1914 à Saint-Mihiel, il aura la croix de guerre. C'est un personnage important : il représente la France à la SDN de 1924 à 1938, il rédigera les statuts de la France libre pour DE GAULLE, et les négociera avec CHURCHILL, il sera cofondateur de l'UNESCO, coauteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme, président de la Cour européenne des droits de l'homme, Prix Nobel de la paix en 1968 ; il repose au Panthéon.

À vous d'inventer un roman.

André DEYBER

À MÉDITER

« La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter »

Mère Teresa

## Inauguration du terrain multisports, samedi 11 avril



Le terrain multisports est à présent opérationnel. À peine terminé - et même avant -, il est devenu le point de rendez-vous de bon nombre de jeunes, qui y organisent parfois des tournois de football. Pour l'anecdote, le maire s'est pris au jeu en essayant de tromper la vigilance d'un jeune gardien de but, mais sans y parvenir. Une occasion de tester les rebonds sur le gazon synthétique.

L'objectif de la municipalité, c'est que cet outil serve au mieux à tous et soit utilisé dans un esprit sportif.



L'inauguration officielle du terrain multisports aura lieu le samedi 11 avril 2015, à 11 h, dans le cadre d'une journée consacrée au sport et baptisée « DÉFIS SPORTS », qui sera l'occasion pour les jeunes et les ados de se mesurer avec d'autres équipes constituées. Au programme à partir de 9 h, tournoi de mini foot, démonstration et tournoi de handball, démonstration et pratique de lancers francs, parcours du sapeur-pompier, tir à l'arc adapté, course de sacs, tir à la corde.

Les parents sont invités à participer activement à cette journée sportive en s'inscrivant dans les équipes, sur place. À vos maillots !

Cette manifestation est portée également par les associations Flore et Loisirs, l'Amicale des sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach, Le Soultzbach en fête et l'Association des parents du Vallon du Soultzbach. Les jeunes du village seront également de la partie.

Possibilité de se restaurer sur place.

## Solidarité



### La Ligue contre le cancer

« L'année 2014 fut, pour la lutte contre le cancer dans le Haut-Rhin, à plusieurs titres, emblématique.

Grâce à la générosité et à la fidélité des donateurs et au soutien de nos nombreux partenaires, il nous a été possible d'offrir à toute personne touchée par le cancer un lieu rassemblant accueil, écoute, information, convivialité, soins de support et de bien-être : la Maison de la Ligue et des patients !

La création d'une équipe de Prévention et la mobilisation autour des bienfaits de l'activité physique ont permis de renforcer nos actions pour réduire les risques de cancer.

Le soutien à la recherche, toujours aussi puissant, s'est traduit cette année par une collaboration étroite avec les équipes alsaciennes et du Grand-Est, au sein du Cancéropôle dont nous sommes aujourd'hui un des principaux partenaires.

Sur cette lancée, nos trois missions (Aide aux malades, Prévention et Recherche) vont poursuivre leur développement en 2015 et après, pour qu'il y ait moins de personnes touchées, que le parcours de soins soit plus facile pour les malades et leurs proches et que ceux qui guérissent soient de plus en plus nombreux.

La Ligue, aujourd'hui plus que jamais, partenaire de la Vie ! »

C'est ainsi que le docteur Bruno AUDHUY, président du comité du Haut-Rhin de la Ligue contre le cancer s'exprime dans l'édito du reflet des activités 2014. Et Soppe-le-Bas fait partie des 221 communes haut-rhinoises à participer à cette quête qui a permis de collecter l'an passé 1 005 168 euros (3187,50 euros pour notre village).

Depuis le 16 mars (et jusqu'au 2 avril), les infatigables bénévoles soppoises ont recommencé à venir à votre rencontre pour la campagne de quête 2015. Nous sommes certains que vous leur réserverez, comme toujours, un accueil chaleureux.

Valérie KNECHT-DEYBER

en fête est ravie de voir la population se réunir à cette occasion. C'est un peu notre but : que les habitants de Soppe-le-Bas, Soppe-le Haut et Mortzwil-ler puissent se rencontrer

au travers des manifestations comme celle-ci et celles à venir.

Un nouveau fil se tisse dans le vallon du Soultzbach et vient renforcer encore un peu plus nos villages. Pour

le premier anniversaire de l'association, nous souhaitons que ce lien grandisse encore. Merci à vous tous !

Agnès DUTOURNIÉ,  
présidente



## APAMAD-Rivage

### Aide aux aidants

**Maintenant, ça va ! : un livre dédié aux aidants familiaux, offert sur simple demande**

Rivage vient de publier un recueil de témoignages d'aidants familiaux accompagnant un proche malade, intitulé *Maintenant, ça va !*

La plupart des aidants familiaux ignorent quels sont les dispositifs existants, ne sont pas prêts à entendre les préconisations des professionnels, ou simplement n'acceptent pas la notion de se faire aider.

Ce livre permet d'entrer dans une dimension de partage, où les aidants témoignant de leur parcours vont, par leurs mots, pouvoir en aider d'autres et peut-être leur faire prendre conscience qu'il ne faut pas rester seul.

Si vous êtes aidant ou si vous souhaitez en faire ca-

deau à un aidant que vous connaissez, n'hésitez pas à en demander un exemplaire auprès du service Rivage. Ce livre vous sera gracieusement offert.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Alsace et de la Fondation Alsace Personnes Âgées.

**Rivage : une plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux**

Soutenir les aidants familiaux, c'est précisément ce que le service Rivage s'efforce de faire en leur proposant :

- une écoute, un soutien, des conseils et la participation à des groupes de parole ;
- des solutions de répit et/ou de soutien à domicile (séjours de vacances, hébergement temporaire, accueils de jour, garde itinérante de nuit, livrai-

son de repas à domicile...);

- un soutien psychologique, et si besoin des formations pour permettre aux aidants de mieux gérer leur vigilance au contact de la personne aidée ;
- une aide au maintien de la vie sociale et relationnelle afin de lutter contre le repli et la solitude, avec notamment des activités culturelles ;
- des informations et orientations vers des aides existantes, en favorisant la rencontre avec les partenaires de proximité.

Rivage travaille avec de nombreux acteurs, permettant ainsi de faciliter l'accompagnement des aidants familiaux.

*Rivage est un service non lucratif géré par l'association APAMAD (Association pour l'accompagnement et le maintien à domicile) et financé par l'ARS Alsace.*



Pour plus d'informations, contactez  
Rivage au  
03 89 32 47 87 ou  
rivage@apa.asso.fr

## Grande collecte de vêtements

Le SICTOM de la zone sous-vosgienne et son partenaire INSER-VÊT organisent une **grande collecte de vêtements, chaussures, linges de maison et accessoires** mercredi 15 avril à Guewenheim, mardi 21 avril à Champagny, mercredi 13 mai à Montreux-Château et lundi 8 juin à Giromagny de 13 h 30 à 18 h sur le site de la déchetterie mobile.

Le chantier d'insertion INSER-VÊT redonne à vos vêtements une seconde vie : ils sont triés et proposés à la vente dans ses magasins à prix modique mercredi 15 avril à Guewenheim, mardi 21 avril à Champagny, mercredi 13 mai à Montreux-Château et lundi 8 juin à Giromagny de 13 h 30 à 18 h sur le site de la déchetterie mobile.

L'association INSER-VÊT permet de faire travailler des personnes en grande précarité et de favoriser le retour à l'emploi.

Renseignements :  
SICTOM de la zone sous-vosgienne  
Tél. 03 84 54 69 44  
www.sictom-etueffont.fr  
INSER-VÊT  
Tél. 03 84 22 63 36/  
03 84 21 24 65



## Flore et Loisirs



Flore et Loisirs a tenu son assemblée générale le 6 février. Ce rendez-vous annuel a été pour l'association l'occasion de dresser le bilan de ses activités en 2014 - année de son 20<sup>e</sup> anniversaire -, avant d'examiner les perspectives pour 2015.

### Embellissement du village

Comme chaque année, Flore et Loisirs a organisé en 2014 ses deux demi-journées de « plantations » : « plantations de printemps » le 17 mai - avec la participation d'enfants, à l'initiative de l'Association des parents du Vallon du Soultzbach - et « plantations d'automne » le 25 octobre. Le coût total des plantes, du terreau et de l'engrais pris en charge par la commune s'élève à 1772,97 euros pour 2014, contre 1721,89 euros en 2013. Comme à l'accoutumée, les membres de Flore et Loisirs n'ont pas ménagé leur peine pour arroser et entretenir les espaces fleuris dont l'association a la charge. Flore et Loisirs a aussi de nouveau réalisé un travail important dans le domaine des décorations pour les fêtes de Pâques et de Noël. À l'initiative de la commune, de jeunes Soppois se sont joints aux membres de Flore et Loisirs et de la municipalité pour mettre en place les illuminations et décorations de fin d'année : un soutien apprécié par des bénévoles dont l'action au service de l'amélioration du cadre de vie des Soppois, également synonyme d'éco-

nomies pour le contribuable, dure depuis deux décennies.

### Animation du village

S'agissant de l'animation du village, les sections « poterie » et « peinture » ont poursuivi en 2014 leurs activités sous la direction de leurs responsables respectifs, Michael BODI et Michèle LUPORI, avec un changement d'horaires pour les séances de la section « peinture ».

La troisième édition du repas paella organisé par Flore et Loisirs, qui a eu lieu le 21 septembre 2014, a été une vraie réussite. Grâce au concours renouvelé des entreprises et artisans locaux, l'association a de nouveau pu proposer un divertissant jeu de roulette. Les convives ont par ailleurs profité d'une démonstration de flamenco exécutée avec brio par des danseuses locales. Ils ont également pu visiter l'expo photo organisée pour les vingt ans de l'association, qui témoignait de deux décennies bien remplies.

### Cap sur 2015

L'assemblée générale 2015 a vu l'entrée au comité de Thomas SPRINGINSFELD, qui en est devenu le secrétaire adjoint. Jean-Claude GLARDON (président), Jean-Julien WEISS (vice-président), Marie-Andrée MORANDI (trésorière), Stéphanie GUTTIG (secrétaire) et Michèle LUPORI (trésorière adjointe) conservent leur poste. Miriam BINDLER, Roland SCHUSTER, Jeannine WEISS et Joséphine WOLFINGER

restent assesseurs.

Les sections poursuivront leurs activités en 2015. Il reste des places disponibles pour les séances de la section « peinture », qui ont lieu le mardi soir, de 20 h à 22 h, au caveau sous la mairie, en dehors des vacances scolaires. Envie de pratiquer l'aquarelle ou l'acrylique dans un cadre détendu ? Adressez-vous à Michèle LUPORI, au 03 89 26 96 51 ?

Vous aimeriez contribuer à l'animation et à l'embellissement du village ? N'hésitez pas à rejoindre Flore et Loisirs et à prendre part à ses activités ! Les « plantations de printemps 2015 » auront lieu le 30 mai - rendez-vous à 8 h 30, près de la mairie. Cette année, cette demi-journée de travail s'inscrira dans le cadre d'une déclinaison soppoise de la « journée citoyenne », organisée par la commune. Participez vous aussi à cet effort commun d'amélioration du cadre de vie !

Auparavant, Flore et Loisirs sera présente à l'inauguration du terrain multisports, le 11 avril. L'association tiendra une buvette et vous proposera des pizzas et tartes flambées confectionnées par un professionnel.

Quant au repas paella, il aura lieu le 20 septembre cette année.

À bientôt !

Contact : Jean-Claude GLARDON, 03 89 26 94 12

## Le Soultzbach en fête

### Un fil se tisse

Le P'tit marché du Soultzbach a fait son retour

avec les beaux jours. Il vient de nouveau camper autour de la mairie de

Soppe le Haut le troisième dimanche de chaque mois.

L'association Le Soultzbach

## Bibliobus

Le bibliobus stationnera sur le parking de la mairie à Soppe-le-Bas, de 13 h 45 à 14 h 30 les 26 mars, 23 avril, 28 mai et 25 juin 2015. Retrouvez toutes les dates sur le site de la Médiathèque départementale du Haut-Rhin ([www.mediathèque68.fr](http://www.mediathèque68.fr)).

### Comité consultatif « Budget-Finances »

M. Francis GUTTIG a rejoint le comité consultatif « Budget-Finances », au sein duquel il restait une place vacante lors de la publication de la dernière édition du Flash 313.

## Un autre regard sur la forêt

### La forêt communale

#### À qui appartient la forêt française ?

- 75 % de la surface forestière métropolitaine est de la forêt privée, soit 12,4 millions d'hectares. (Ce sera le thème d'un article dans une prochaine édition du Flash 313).
- 9 % est de la forêt domaniale. Bien représentée dans le grand quart nord-est de la France, la forêt domaniale fait partie du domaine privé de l'État.
- Le reste est composé essentiellement de forêts communales. Elles sont importantes dans l'est : Alsace, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, etc.

À l'inverse, à l'échelle planétaire, 84 % des forêts sont des propriétés publiques.

Ces chiffres, qui sont une moyenne, varient parfois de manière conséquente d'une région à l'autre, pour des raisons historiques.

#### À qui appartient la forêt communale ?

En France, une forêt communale est une forêt faisant partie du domaine privé

d'une commune. On parle alors de « commune forestière ». Il y en a environ 11 000, situées pour l'essentiel dans la moitié est du pays.

#### Mais d'où proviennent les forêts communales ?

Leur origine est ancienne et parfois complexe. On peut retenir qu'un grand nombre de forêts sont devenues communales au Moyen Âge par cantonnement des droits d'usage dans les forêts domaniales plus vastes. Les cantonnements consistent à transformer le droit d'usage en un droit de pleine propriété concédé à l'usager donc, dans ce cas, les communes. En particulier en Alsace, il y a eu une vague de cantonnements autour de 1750.

D'autres forêts sont devenues communales avec la Révolution française.

Une commune peut également faire l'acquisition d'une parcelle de forêt en l'achetant tout simplement et ainsi elle devient forêt communale.

Il peut aussi y avoir des dons ou legs de forêts au profit d'une commune.

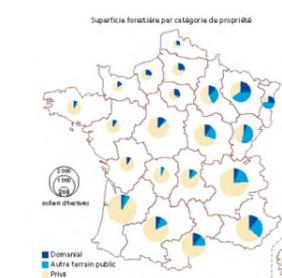
#### Dans quel esprit est gérée la forêt communale ?

Comme un jardin potager, la forêt communale fait l'objet de nombreuses attentions prodiguées par des professionnels dont les gestes permettent, sur des durées de 100 à 150 ans, d'obtenir la récolte qu'un jardinier produit dans une année.

Le temps forestier est long ; il court sur plusieurs générations. Chaque acte de sa gestion prépare la forêt des générations suivantes.

Gérer une forêt, c'est donc recevoir en héritage un patrimoine et transmettre aux générations futures des perspectives et un potentiel préservé. Il convient de respecter et de suivre les stratégies élaborées par nos prédécesseurs. Pour cela, il y a des outils et le partenariat avec l'ONF.

Pascal TRIANTAFYLIDIS-  
RICHERT



« Rien ne vaut la force de l'amour de l'homme pour sa terre, sa forêt, ses fleuves, ses montagnes, ses rochers, ses arbres, ses oiseaux, ses pierres »

Jean-Marie ADIAFFI





## La sécurité des enfants

En continuité avec la mise en place des gilets de signalisation, le Syndicat intercommunal du Soultzbach (SIS) a fait appel à la gendarmerie de Burnhaupt-le-Haut et à son pôle « sécurité routière » afin de faire de la prévention dans les écoles.

Leurs interventions ont débuté le lundi 16 mars et se termineront le lundi 13 avril, à raison d'environ deux interventions par se-

main et par classe, tous niveaux confondus. Le contenu des informations données est bien entendu adapté à l'âge des enfants. Nous remercions les enseignants pour le temps consacré à ces interventions, et notamment Mme GADRET, qui a conçu un fil rouge sur les panneaux de signalisation (forme, couleur, signification), afin de rendre cet apprentissage plus ludique pour les en-

fants de l'école maternelle.

Le SIS tient encore à remercier les parents et les enfants du Vallon pour le respect du port du gilet de signalisation. Il s'agit désormais de renforcer l'apprentissage des règles de sécurité, notamment au niveau des passages piétons et de la circulation à vélo.

Angélique DROUET,  
vice-présidente du SIS

## Prêt à taux zéro rural

Soppe-le-Bas fait partie des 6000 communes rurales (dont 160 en Alsace) concernées par l'ouverture du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Conditionné à des travaux de réhabilitation, ce prêt aidé par l'État permet de mieux prendre en compte la situation des ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement exist-

tant dans des communes à caractère rural d'ores et déjà dotées d'équipements et de services, et disposant d'un potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve. Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien devront s'accompagner de travaux

d'amélioration d'un montant au moins égal à 25 % du coût de l'opération.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les ménages éligibles au prêt à taux zéro peuvent bénéficier de ce prêt dans toutes les agences des établissements de crédit conventionnés. De plus amples informations, ainsi qu'un calculateur, sont disponibles sur le site du ministère en charge du logement :

[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)

## Site Internet d'inscription en maison de retraite

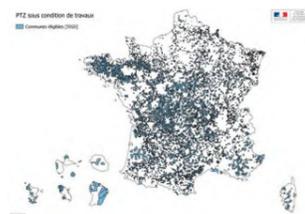
Le premier site Internet d'inscription en ligne en maison de retraite a été lancé l'an dernier. L'Agence Régionale de Santé d'Alsace et les Conseils généraux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont soutenu et piloté, avec le concours d'Alsace e-santé, la création de ce service. Son but : simplifier les démarches d'inscription en maison de retraite pour l'usager et sa famille.

Le dossier d'admission est complété, y compris les volets médicaux et autonomie remplis par le médecin traitant, puis adressé en un seul clic aux établissements choisis par le demandeur. Jusqu'à ce jour, les familles devaient déposer un dossier papier dans chaque établissement souhaité.

Ce site [viatrajectoire.fr](http://viatrajectoire.fr) est un site public, gratuit et sécurisé qui comprend

un annuaire détaillé et exhaustif des EHPAD d'Alsace, un moteur de recherche multicritères (financier, géographique et médical) et un suivi de la demande.

Il permettra également au Conseil général et à l'Agence Régionale de Santé de connaître plus précisément le nombre de personnes en attente de places en établissement.



## Amicale des sapeurs-pompiers

### Marché-foire St-Vincent : 29<sup>e</sup> édition

Cette année 2015, notre équipe vous a concocté un Marché-foire où chacun d'entre vous trouvera son bonheur pour la 29<sup>e</sup> année consécutive. Venez participer à ces festivités le **dimanche 19 juillet** à partir de 7 h. En appréciant différents sons musicaux, vous pourrez déguster les préparations de nos sapeurs-pompiers. Nombreux seront les artisans et exposants qui vous permettront de flâner en toute sérénité dans les différentes artères de notre village. Le droit à la fête est également un devoir de respect, d'amitié et de convivialité, tous les ingrédients pour passer une belle journée !

Je tiens à remercier chaleureusement les annonceurs, les artisans, les forains, les visiteurs, et, bien sûr, les membres de notre amicale. Bon Marché-foire St-Vincent à tous !

Philippe DUBOIS

NOTA : Nous remercions dès à présent l'ensemble de la population de Soppe-le-Bas pour la tolérance et la patience qu'elle nous octroiera le jour du marché-foire. L'arrêté communal définissant les conditions de circulation ou de stationnement dans les rues concernées vous sera transmis dans les jours qui précéderont l'événement.



## SPORT ET CITOYENNETÉ

### Un défi pour TOUS...

Tu as entre 13 et 17 ans  
et tu résides à Soppe!

Les Pompiers te mettent au défi

**Tu constitues ton équipe\*,  
tu choisis ton sport et  
tu t'inscris en Mairie\*\* avant  
le 5 avril... puis...  
Rendez-vous le 11 avril à 15h  
sur le nouveau plateau sportif  
pour relever le défi...  
Nous serons prêts!!!!**

\* Equipe Maxi 7 joueurs \*\* Une seule équipe sera inscrite pour le défi

## Association des parents du Vallon du Soultzbach

L'Association des parents du Vallon du Soultzbach (APVS) propose aux familles, enfants et parents de s'épanouir dans notre beau vallon, au travers de manifestations qui rassemblent petits et grands. Ces manifestations ont également pour but de soutenir financièrement les écoles maternelle et primaire du vallon. L'association est composée uniquement de parents, qui donnent un peu, beaucoup, mais toujours passionnément de leurs temps.

**Tous les parents sont les bienvenus !**

Nos prochains rendez-vous : « le défi du lapin de Pâques » le 21 mars, le marché aux puces « spécial enfants » le 19 avril... sans oublier les activités d'été...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ! À très bientôt



7 Grand'Rue  
68780 SOPPE-LE-HAUT  
09 80 79 64 37  
[parentsduvallon68@gmail.com](mailto:parentsduvallon68@gmail.com)

## Conseil de fabrique

Le conseil de fabrique a tenu sa première réunion de l'année le 30 janvier 2015.

À cette occasion, trois membres ont quitté l'établissement public chargé de veiller à l'entretien de l'église et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte : Jean BRUCKERT (secrétaire, ancien président), Hélène GOEPFERT-DRAXEL (conseillère, ancienne trésorière) et Léon MULLER (conseiller). Tous trois ont œuvré durant de longues années au service de la paroisse, et le conseil de fabrique leur adresse ses plus vifs remerciements pour leur inlassable dévouement.

Deux nouveaux membres ont été élus ; il s'agit d'Henri DRAXEL, élu secrétaire, et de Jean-Claude GLARDON. Le conseil sera complété prochainement. André LILLER et Stéphanie GUTTIG ont été réélus respectivement président et

trésorière.

Lors de la première séance de l'année, le conseil de fabrique a également approuvé les comptes 2014 et défini le budget pour l'année 2015. La fabrique a clos l'exercice 2014 sur un léger excédent de 282,70 euros. Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous la répartition des charges et des produits de la fabrique en 2014.

Les dons et la quête pour le chauffage ont quant à eux rapporté 1071,22 euros (auxquels s'ajoute un don de 300 euros reçu en 2015), somme qui est loin de couvrir le montant des charges de fioul (2055 euros).

Le loto organisé par le conseil de fabrique en 2014 lui a rapporté la somme de 1872,42 euros (les recettes figurent sous « Legs, kermesses », la majorité des dépenses sous « Articles de stands »).

Le conseil de fabrique a également (co)organisé deux concerts en 2014 : le concert de gospel donné par l'ensemble Cœur et Voix, en mai, et le concert des Tempo Kids, en décembre.

Au 31 décembre 2014, le patrimoine paroissial s'élevait à 18 370,10 euros.

Le bénéfice exact du loto 2015, qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars, n'était pas connu à la clôture de la rédaction. Il devrait toutefois se monter à 1500 euros environ, soit un chiffre inférieur à celui de 2014. L'année 2015 ne s'annonce donc guère aisée sur le plan financier pour le conseil de fabrique, qui tient à remercier les donateurs qui l'aident à faire face aux charges, mais aussi ceux qui donnent jour après jour de leur temps pour faire vivre la paroisse.



CHARGES	
Articles de culte	350,08 €
Combustibles	2 055,00 €
Eau, gaz, électricité	190,21 €
Fournitures de bureau	16,10 €
Articles de stands	1 506,43 €
Loyers et charges locatives	230,25 €
Entretien et réparations	641,34 €
Primes d'assurances	591,21 €
Publications et imprimés	79,13 €
Cotisations, dons et subventions accordées	40,00 €
Déplacements, réceptions	328,94 €
Frais postaux et téléphone	39,05 €
Contributions versées (fonds pastoral)	82,74 €
Versement à la Communauté de paroisses	721,24 €
<b>Total des charges</b>	<b>6 871,72 €</b>

PRODUITS	
Quêtes ordinaires	1 166,60 €
Quêtes particulières (chauffage, etc.)	180,35 €
Troncs et dons	1 625,15 €
Droits de la fabrique	81,00 €
Cartes, cierges	388,13 €
Intérêts bancaires	125,39 €
Legs, kermesses	3587,80 €
<b>Total des produits</b>	<b>7 154,42 €</b>

### Personnes-relais

Marie-Claire GLARDON 03 89 26 94 12 jeanclaude.glardon@numericable.fr  
 Jeannette LILLER 03 89 26 94 02

## Sapeurs-pompiers



### Histoire des pompiers de France

Depuis la nuit des temps, l'homme a cherché à domestiquer son environnement. L'élément l'ayant certainement le plus fasciné est probablement le feu. Ce dernier lui a permis de changer son mode de vie en le marginalisant définitivement du monde animal. Il lui a apporté le confort, a modifié ses habitudes alimentaires et lui a fait découvrir l'alchimie des matières naturelles qu'il allait alors pouvoir transformer. Ce miracle que la nature lui apportait pouvait aussi le déborder et lui causer de graves préjudices. L'homme préhistorique a dû apprendre à se protéger et à lutter rapidement contre le feu. Depuis l'Antiquité, la lutte contre les incendies s'organise. Le plus ancien incendie connu dans notre pays remonte à 52 av. J.-C. à Lutèce. D'autres incendies sont répertoriés dans cette ville en 585, 1037, 1059 et 1132. La ville ne fut jamais détruite. Au contraire, Rouen (1200), Toulouse (1463) et Bourges (1487) seront totalement détruites. Face à ce fléau, très rapidement les souverains vont prendre des dispositions pour éradiquer ces catastrophes.

803 - Le roi Charlemagne instaure dans les villes un service de veilleurs de nuit qui donne l'alerte en sonnant une cloche. Des ba-

quets remplis d'eau sont placés devant chaque maison et le couvre-feu est imposé pour limiter les risques.

1254 - Louis IX crée à Paris le « Guet des Métiers », les ouvriers du bâtiment et les bateliers doivent se joindre au guet royal pour lutter contre les feux.

23 février 1716 - Le premier corps de lutte contre l'incendie est constitué. Ce corps compte trente-deux « Gardes pompes ». Ils sont chargés d'assurer la manœuvre de seize engins, appelés « Pompes du Roy ».

10 mars 1722 - Les gardes reçoivent un uniforme bleu et un chapeau de feutre qui sera remplacé par un casque en cuivre durant l'année 1765.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1810 - un incendie ravage l'ambassade d'Autriche à Paris, dans laquelle est donnée une réception en l'honneur du mariage de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>. La belle-sœur de l'ambassadeur y trouve la mort, ainsi qu'un grand nombre de convives.

Le 18 septembre 1811 - le corps des gardes pompes de la ville de Paris est dissous. Il est remplacé par un bataillon de sapeurs-pompiers, fort dans un premier temps de 576 hommes et placé sous l'autorité directe du préfet de police.

20 mai 1955 (décret) - L'organisation des sapeurs-

pompiers dans le cadre départemental qui était un état de fait est enfin officialisée : les Services Départementaux d'Incendie et de Secours sont nés.

Aujourd'hui, en France, plusieurs types de pompiers existent :

- **les pompiers militaires** : la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris et le Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille. Ils font partie respectivement de l'armée de terre et de la marine nationale ;
- **les pompiers privés** : ce sont les pompiers d'aéroports, d'usines, de centrales nucléaires... Ils sont là pour effectuer les premiers gestes avant l'arrivée des « autres » pompiers ;
- **les pompiers publics** : ce sont les pompiers de tous les jours, ceux que l'on peut croiser dans la rue sirène hurlante. Ils se répartissent entre les pompiers professionnels et les pompiers volontaires.

Les sapeurs-pompiers du Vallon du Soultzbach appartiennent à cette dernière famille : **les volontaires**, et leurs missions vont bien au-delà de la lutte contre le feu, englobant entre autres le secours et l'assistance à personnes, les accidents, les sauvetages, les inondations, etc.

Adjudant Jérôme MULLER

## ASL

### 28<sup>e</sup> marché aux puces à Soppe-le-Haut

jeudi de l'Ascension, le **14 mai 2015**. Organisé par l'ASL. Renseignements et réservations au 03 69 19 20 59.

Les beaux jours arrivent ! Pour le loisir ou la compétition, ou encore l'école de tennis à partir de 6 ans, l'association Sports et Loisirs de Soppe-le-Haut (ASL) met à votre disposition

deux terrains de tennis, dont un en gazon synthétique (moins traumatisant pour les séniors). Pour tous renseignements : 03 69 19 20 59.